



**Commune de**  
**Vully-les-Lacs**

Au Conseil communal de Vully-les-Lacs

**Préavis municipal 2025 / 07**

**« Comptes de l'exercice 2024 »**

Point porté à l'ordre du jour de la séance  
du 24 juin 2025

## TABLE DES MATIERES

1. Introduction .....	3
2. Analyse du résultat comptable .....	3
3. Analyse des indicateurs financiers .....	4
4. Synthèse des charges et produits par nature .....	7
5. Explications détaillées des comptes de fonctionnement.....	9
ADMINISTRATION GENERALE .....	10
FINANCES.....	11
DOMAINES ET BATIMENTS .....	12
TRAVAUX.....	13
INSTRUCTION PUBLIQUE.....	15
TEMPLES ET CULTES.....	16
SECURITE SOCIALE .....	16
SERVICES INDUSTRIELS .....	16
6. Explications des comptes de bilan .....	17
7. Comptes affectés .....	18
8. Péréquation financière .....	19
9. Synthèse du résultat comptable .....	19
10. Conclusions .....	19

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous vous transmettons, par la présente, le préavis municipal concernant les comptes de l'année 2024.

## 1. Introduction

La Municipalité vous propose les comptes de l'année 2024, lesquels sont annexés au présent préavis (états financiers et rapport de révision).

Ces comptes ont été adoptés par le collège municipal dans sa séance du 06.05.2025.

Par ailleurs, ces comptes sont clôturés et révisés conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR). La fiduciaire BDO, succursale d'Epalinges, a effectué l'audit des comptes les 14 et 15 avril dans nos locaux. Des échanges ont également eu lieu par la suite.

Conformément à la loi sur les communes (LC) et le règlement sur la comptabilité des communes (RCom), les comptes sont remis au Conseil communal au plus tard le 31 mai de l'année et renvoyés à l'examen de la Commission de gestion.

## 2. Analyse du résultat comptable

Les comptes 2024 présentent un excédent de revenus, lequel se monte à :

**CHF 253'005.49**

Ce résultat peut être qualifié de bon et supérieur au budget qui prévoyait un excédent de revenus de **CHF 54'826.00**. Ceci s'explique essentiellement par les revenus « soldes définitifs 2023 » de la péréquation financière encaissés en 2024.

Ce résultat comprend également des amortissements extraordinaires et une attribution au fonds de réserves. En effet, les amortissements supplémentaires (extraordinaires) totalisent **KCHF<sup>1</sup> 928** (KCHF 1'100 en 2023) et le montant d'attributions dans les fonds de réserves et financement spéciaux se monte à **KCHF 20** (KCHF 483 en 2023) contre des prélèvements à hauteur de **KCHF 455** (KCHF 150 en 2023).

---

<sup>1</sup> Les montants sont, en principe, arrondis en KCHF (1'000 CHF) pour faciliter la lecture de ce préavis.

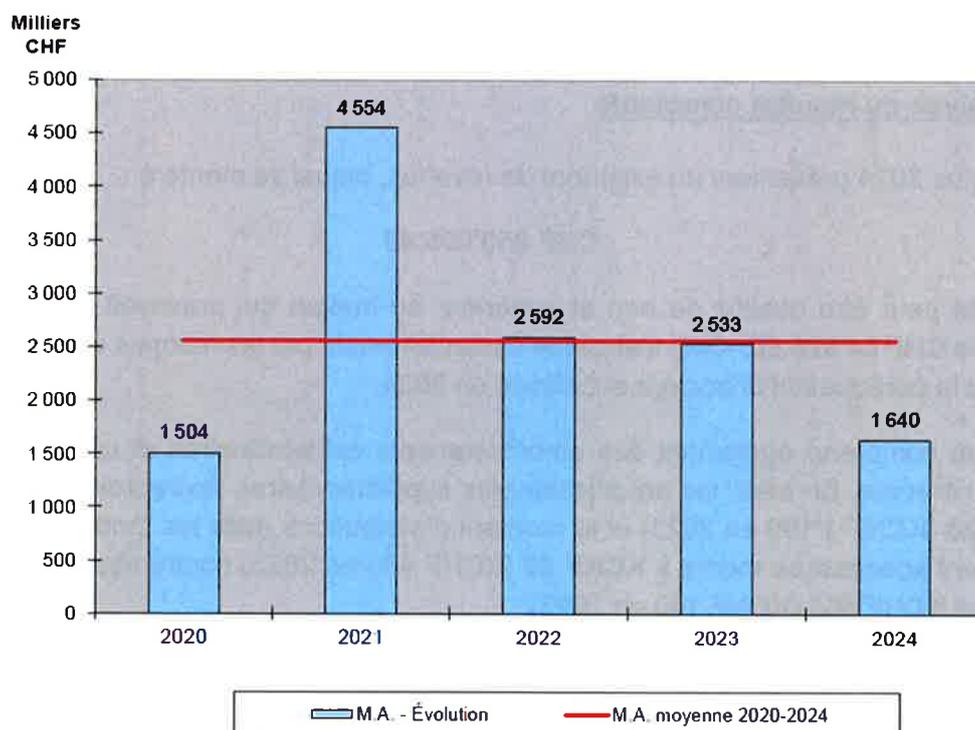
Bien que le résultat de l'exercice 2024 se révèle globalement stable par rapport à 2023, il convient de relever un recul sensible du montant affecté aux réserves comme mentionné dans le tableau synoptique suivant :

2024	Comptes	Budget	Ecart budget	2023	Ecart N-1
Produits avant affectation du résultat	20 488 093	19 505 344	5%	20 183 748	1%
Charges avant affectation du résultat	19 740 532	22 274 674	-11.38%	18 433 857	6.62%
<b>Résultat avant affectation</b>	<b>747 561</b>	<b>-2 769 330</b>	<b>-126.99%</b>	<b>1 749 890</b>	<b>-134.08%</b>
Attribution aux fonds et aux réserves (380)	-20 500	0	-	-250 000	-1119.51%
Attribution aux financements spéciaux (381)	0	0	-	-232 790	-
Amortissements supplémentaires (332)	-928 668	0	-	-1 100 016	-18.45%
Prélèvement sur les fonds et les réserves (480)	72 300	326 000	-77.82%	150 000	-107.47%
Prélèvement sur les fin. spéciaux (481)	382 312	2 498 156	-	0	-
<b>Total affecté</b>	<b>-494 556</b>	<b>2 824 156</b>	<b>-117.51%</b>	<b>-1 432 806</b>	<b>-189.72%</b>
<b>Résultat après affectation</b>	<b>253 005</b>	<b>54 826</b>	<b>361.47%</b>	<b>317 084</b>	<b>-25.33%</b>

### 3. Analyse des indicateurs financiers

La marge d'autofinancement (MAF) de la commune, sorte de cash-flow pour les entités publiques, se qualifie de moyenne. Elle démontre la capacité de la commune à créer de la liquidité pour financer ses investissements et rembourser ses emprunts.

Ce résultat monétaire se situe à **KCHF 1'640**, ce qui reste appréciable mais inférieur à la moyenne des cinq dernières années. En effet, **la moyenne des 5 dernières se monte à KCHF 2904** (19-23).



La commune enregistre une baisse significative de sa marge d'autofinancement par rapport à l'exercice précédent. Deux éléments principaux expliquent cette évolution :

- Chapitre (2), des **recettes liées aux rattrapages fiscaux** des déclarations définitives d'années antérieures moins élevées que par le passé. En effet, l'année 2023 avait enregistré de hauts revenus à cet effet taxés sous la période 2023. Il ne s'agit donc pas d'un recul des revenus structurels ce qui est appréciable.
- Chapitre (4), la **hausse significative des charges d'entretien** est principalement liée aux crédits supplémentaires liés à la finalisation de l'entretien routier 2023 et les frais extraordinaires d'entretien des canalisations.
- Chapitre (5), les **charges liées aux domaines scolaires** sont également en augmentation.

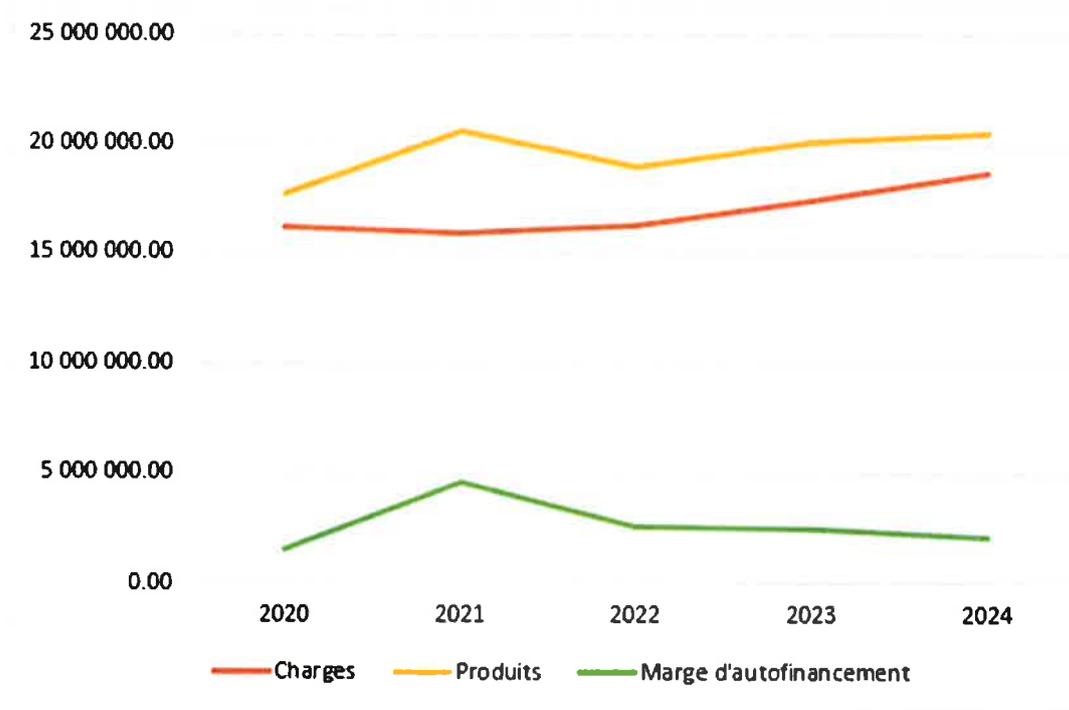
La marge d'autofinancement demeure un indicateur clé de la santé financière de la commune, reflétant sa capacité à financer les investissements sans recourir à l'endettement. Bien que la baisse enregistrée en 2024 soit importante, elle s'explique par des facteurs ponctuels et identifiables, sans altération des équilibres structurels. Un décalage temporel est également à soulever dans la péréquation financière, un solde bénéficiaire devrait être encaissé sous 2025. Par mesure de prudence, ce produit n'a pas été provisionné dans les comptes présentés. Le tableau, ci-dessous, expose ces variations dans les flux monétaires par domaine :

#### FLUX DE LIQUIDITES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF
<b>FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE</b>		
<b>1 - ADMINISTRATION GENERALE</b>		
Charges monétaires	-4 590 649	-4 285 215
Produits monétaires	2 884 993	2 745 470
Marge d'autofinancement	<u>-1 705 655</u>	<u>-1 539 745</u>
<b>2 - FINANCES</b>		
Charges monétaires	-2 527 125	-2 551 171
Produits monétaires	12 313 404	12 660 057
Marge d'autofinancement	<u>9 786 279</u>	<u>10 108 886</u>
<b>3 - DOMAINES ET BATIMENTS</b>		
Charges monétaires	-1 619 354	-1 267 610
Produits monétaires	1 933 501	1 707 838
Marge d'autofinancement	<u>314 147</u>	<u>440 228</u>
<b>4 - TRAVAUX</b>		
Charges monétaires	-3 761 254	-3 228 497
Produits monétaires	2 258 191	2 358 741
Marge d'autofinancement	<u>-1 503 063</u>	<u>-869 756</u>
<b>5 - INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>		
Charges monétaires	-2 762 647	-2 594 336
Produits monétaires	74 800	31 167
Marge d'autofinancement	<u>-2 687 847</u>	<u>-2 563 170</u>

<b>6 - SECURITE PUBLIQUE</b>		
Charges monétaires	-728 997	-685 096
Produits monétaires	77 565	70 263
Marge d'autofinancement	<u>-651 432</u>	<u>-614 834</u>
<b>7 - SECURITE SOCIALE</b>		
Charges monétaires	-2 074 422	-2 354 619
Produits monétaires	333 947	12 000
Marge d'autofinancement	<u>-1 740 475</u>	<u>-2 342 619</u>
<b>8 - SERVICES INDUSTRIELS</b>		
Charges monétaires	-783 205	-683 585
Produits monétaires	611 691	597 891
Marge d'autofinancement	<u>-171 514</u>	<u>-85 694</u>
<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT TOTALE</b>	<b>1 640 441</b>	<b>2 533 298</b>

**Nous pouvons donc constater une évolution croissante des charges qui ne se constate pas de manière proportionnelle sur les produits.** En effet, le graphique, ci-dessous, montre l'évolution des revenus et des charges monétaires (épurées) sur les 5 dernières années :



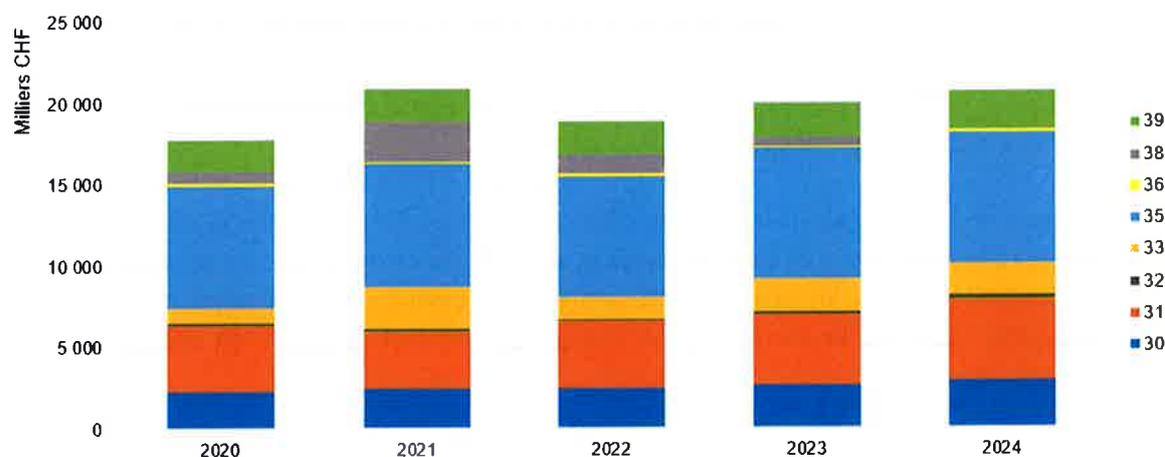
#### 4. Synthèse des charges et produits par nature

Dans ce chapitre, nous analysons les charges et produits comptables (c'est-à-dire y compris les mouvements sur les fonds de réserve, les provisions, les transitoires, les amortissements, les imputations internes, etc.).

Le tableau ci-dessous résume les charges et produits par nature :

Regroupement par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Variation	Comptes 2023	Variation
30	AUTORITE ET PERSONNEL	-2 890 140.35	-2 819 950.00	2.4%	-2 674 556.08	7.5%
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	-4 964 522.50	-4 398 900.00	11.4%	-4 286 737.76	13.7%
32	INTERETS PASSIFS	-326 343.31	-246 500.00	24.5%	-169 254.05	48.1%
33	AMORTISSEMENTS	-1 933 435.14	-3 919 880.00	-102.7%	-2 036 266.93	-5.3%
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	-8 109 985.75	-8 373 444.00	-3.2%	-8 080 325.12	0.4%
36	AIDES ET SUBVENTIONS	-71 283.35	-48 000.00	32.7%	-88 915.70	-24.7%
38	ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	-20 500.00	0.00	100.0%	-482 789.87	-2255.1%
39	IMPUTATIONS INTERNES	-2 373 489.30	-2 468 000.00	-4.0%	-2 197 817.90	7.4%
40	IMPÔTS	9 558 435.75	9 471 500.00	0.9%	10 054 523.93	-5.2%
41	PATENTES, CONCESSIONS	101 719.90	105 000.00	-3.2%	110 499.00	-8.6%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	2 564 101.03	2 602 870.00	-1.5%	2 436 562.86	5.0%
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS	2 364 229.03	2 091 500.00	11.5%	2 456 988.74	-3.9%
44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES	247 654.30	251 500.00	-1.6%	236 874.70	4.4%
45	PART., REMB., COLLECTIVITES PUBLIQUES	3 262 785.14	2 507 974.00	23.1%	2 662 120.49	18.4%
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBV. TIERS	15 679.00	7 000.00	55.4%	28 360.00	-80.9%
48	PRELEVEMENTS FONDS ET FIN. SPECIAUX	464 611.74	2 824 156.00	-521.2%	150 000.00	67.0%
49	IMPUTATIONS INTERNES	2 373 489.30	2 468 000.00	-4.0%	2 197 817.90	7.4%
	<b>Résultat</b>	<b>253 005.49</b>	<b>54 826.00</b>		<b>317 084.21</b>	

Evolution des charges par nature

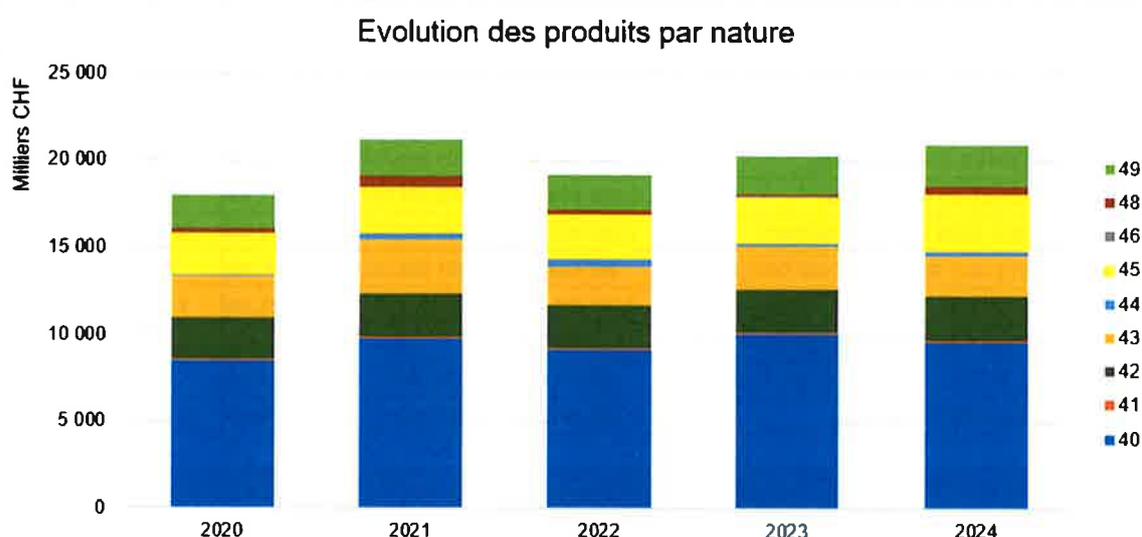


30 AUTORITES ET PERSONNEL  
 31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES  
 32 INTERETS PASSIFS  
 33 AMORTISSEMENTS

35 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS  
 36 AIDES ET SUBVENTIONS  
 38 ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT  
 39 IMPUTATIONS INTERNES

**Une hausse significative est constatée dans les biens, services et marchandises (31).** Il s'agit principalement de l'entretien des routes et canalisations. D'autre part, nous pouvons également noter une hausse dans les autorités et personnel (30), les intérêts passifs (32) et les remboursements, participations (35).

Ces variations seront évoquées en détail dans le chapitre 5 « détails du compte de fonctionnement ». Les imputations internes (39/49) enregistrant la répartition de la masse salariale, une analyse globale est donnée dans le chapitre 5.



40 IMPOTS  
 41 PATENTES, CONCESSIONS  
 42 REVENUS DU PATRIMOINE  
 43 TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS  
 44 PARTS AUX RECETTES CANTONALES

45 PARTICIPATIONS, REMB. COLLECT. PUBL.  
 46 AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS  
 48 PRELEVEMENTS FONDS ET FIN. SPECIAUX  
 49 IMPUTATIONS INTERNES

Les hausses principales sont à observer dans les participations et remboursements (45), les prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (48). Par contre, **nous constatons une relative stabilité sur les impôts (40) et une baisse constante des taxes, émoluments et produits (43).** Ceci est la conséquence directe du recul en matière de construction sur le territoire communal.

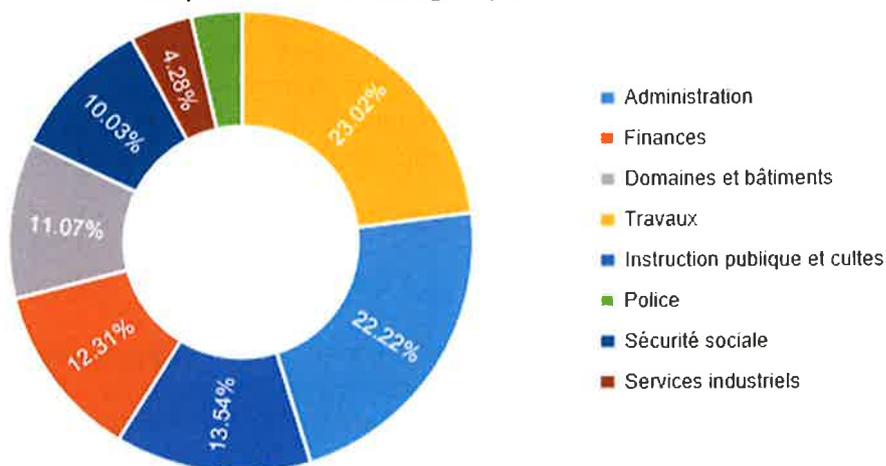
Ces variations seront évoquées en détail dans le chapitre 5 « détails du compte de fonctionnement ». Les imputations internes (39/49) enregistrant la répartition de la masse salariale, une analyse globale est donnée dans le chapitre 5.

## 5. Explications détaillées des comptes de fonctionnement

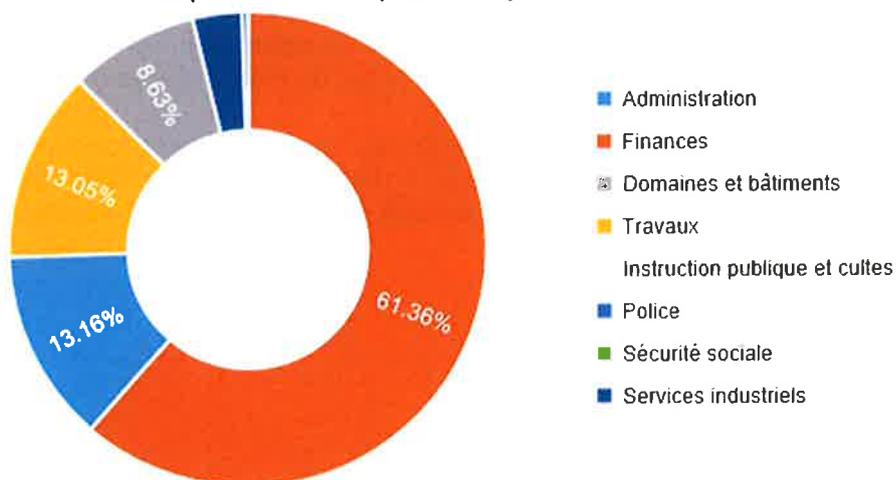
Les comptes, par ordre administratif (~ dicastère), se présentent de la manière suivante :

Domaines	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 Administration générale	4 597 649	2 918 806	4 614 635	2 862 356	4 301 960	2 745 470
2 Finances	2 547 625	12 313 404	2 514 393	12 034 724	2 668 959	12 660 377
3 Domaines et bâtiments	2 290 889	1 955 801	2 082 301	1 700 870	2 817 210	1 707 838
4 Travaux	4 762 993	2 542 317	4 112 310	2 494 100	3 775 054	2 358 741
5 Instruction publique et cultes	2 801 497	74 800	2 966 000	82 250	2 600 836	31 167
6 Police	728 997	77 565	749 255	62 500	685 096	70 263
7 Sécurité sociale	2 074 422	333 947	2 073 440	12 000	2 354 619	162 000
8 Services industriels	885 629	726 064	3 162 340	3 080 700	812 928	597 891
<b>Total général CF</b>	<b>20 689 700</b>	<b>20 942 705</b>	<b>22 274 674</b>	<b>22 329 500</b>	<b>20 016 663</b>	<b>20 333 748</b>
	<i>Excédent de revenu</i>	<b>253 005</b>	<i>Excédent de revenu</i>	<b>54 826</b>	<i>Excédent de revenu</i>	<b>317 084</b>

Répartition des charges par domaine



Répartition des produits par domaine



Afin de faciliter la compréhension des comptes de fonctionnement, il nous paraît nécessaire de relever quelques commentaires. Nous avons orienté nos explications principalement sur les hausses de charges par rapport au budget 2024 ou lors d'écarts significatifs par rapport aux comptes 2023. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **10 Autorités**

- Les charges liées à la rétribution des autorités présentent un dépassement par rapport au budget initial. Cette augmentation s'explique par le traitement de plusieurs dossiers complexes durant l'année 2024 (p.ex. PACom), nécessitant un engagement accru de la part des autorités.

*Compte : 1020 – 3003.000*

### **11 Administration**

- Le budget alloué aux honoraires et conseils externes a été dépassé, principalement en raison du recours à des ressources externes pour accompagner le processus de recrutements, ainsi que le projet de révision du règlement du personnel.
- La dissolution de la composante touristique du Fonds de développement régional (FDR) a conduit à une baisse de la participation communale ARBV-COREB.

*Compte : 1100 – 3185.100 / 1100 – 3523.000*

### **13 Service du personnel**

- Les comptes montrent une augmentation de 9.3 % (masse salariale brute) par rapport à l'année précédente. Cette variation est notamment due à la création d'un poste au service de la voirie, à une indexation des salaires conformément au budget (cf préavis 2023/09) et à plusieurs remplacements consécutifs à des absences de longue durée qui ont temporairement accru la masse salariale brute. Dans ce dernier cas, les indemnités versées par les assurances perte de gain compensent en partie ces dépenses supplémentaires.
- Le compte remboursement de salaires comptabilise les pertes de gain et la rémunération des commandements de payer distribués par la commune.
- La répartition salariale (imputations internes) sur les différents domaines est présentée dans le tableau ci-dessous. Aucune ligne n'est le constat d'un salaire d'un collaborateur. Il s'agit du résultat de clés d'affectation selon l'estimation des tâches effectuées.

		Budget 2024	Comptes 2024	Comptes 2023
<b>3901.000</b>	<b>Imputations internes salaires du personnel</b>	<b>2 468 000.00</b>	<b>2 373 489.30</b>	<b>2 197 822.90</b>
1100	Administration	617 329.00	592 794.30	544 592.90
16XX	Tourisme et plage	192 856.00	185 191.00	170 133.00
3501	Frais communs bâtiments patrimoine admin.	118 424.00	113 718.00	104 471.00
3513	Salle polyvalente	47 798.00	45 898.00	42 166.00
3519	Ecole primaire EPK	270 379.00	259 633.00	238 522.00
4200	Service de l'urbanisme	355 385.00	344 837.00	334 116.00
4300	Routes	355 749.00	341 610.00	313 834.00
4400	Parcs, promenades, cimetières	101 778.00	97 733.00	89 789.00
4510	Déchets urbains	37 097.00	35 622.00	32 729.00
4520	Déchetterie	162 893.00	156 419.00	143 701.00
4710	Port Vallamand	113 668.00	109 151.00	100 276.00
60XX	Police et contrôle de l'habitant	94 644.00	90 883.00	83 493.00

Comptes : 1300 - 3011.000 / 3030.000 / 3040.000 / 3050.000 / 4901.000

### 16 Tourisme

- La contribution pour la promotion touristique présente une variation significative par rapport aux montants planifiés initialement. Cette différence s'explique par la contribution exceptionnelle de KCHF 30 versée à l'organisation du Tour de Romandie, conformément au préavis 2024/08. Ce soutien, bien que non prévu dans le budget, s'inscrit dans une stratégie de mise en valeur du territoire communal à travers un événement à forte visibilité.
- Les recettes générées par les taxes de séjour affichent une diminution par rapport aux estimations établies. Cette contraction des revenus s'inscrit dans la continuité d'une tendance amorcée après la période de pandémie COVID-19 (cf. explication dans le rapport de gestion).

Comptes : 1620 – 3193.100 / 1620 – 4066.000

### 17 Sports

- Le poste relatif aux aides versées dans le domaine sportif a connu une augmentation des contributions communales. Cette évolution est principalement liée à l'appui octroyé pour l'entretien du terrain de football de Cudrefin. La Municipalité a jugé justifié d'apporter ce soutien, compte tenu de la proportion des joueurs du club résidant dans notre commune.

Compte : 1700 – 3653.000

## FINANCES

### 21 Impôts

- Les rentrées fiscales de KCHF 9'670 de l'année 2024 sont globalement en ligne avec les prévisions budgétaires de KCHF 9'557, confirmant ainsi la fiabilité de nos estimations.

- Par rapport à l'année 2023, elles affichent un recul. Il convient de rappeler que l'année 2023 avait été marquée par des ajustements exceptionnels, notamment des rattrapages d'années antérieures de plusieurs dossiers.
- Les principales baisses observées par rapport à 2023 concernent des catégories d'impôts suivantes :
  - Impôts sur la fortune
  - impôts sur le bénéfice
  - impôts sur les droits de successions et donations
  - impôts complémentaires sur les immeubles

*Comptes : 2100 – 4001.000 / 4002.000 / 4011.000 / 4013.000 / 4050.000*

## **22 Service financier**

- Les comptes 2024 présentent une évolution favorable au niveau des recettes de péréquation directe, avec un retour excédentaire (décompte définitif 2023) de KCHF 162 par rapport aux estimations budgétaires.  
Le tableau de la page 19 présente l'analyse globale des comptes de la péréquation.

*Comptes : 2200 - 4520.200*

## **DOMAINES ET BATIMENTS**

### **31 Terrain**

- Le dépassement constaté dans les charges d'entretien des chemins AF s'explique par plusieurs événements exceptionnels survenus durant l'exercice, soit l'abattage d'arbres, des frais de remises en état liés au passage des gens du voyage et des coûts induits par le réaménagement du terrain utilisé lors du comptoir.
- L'écart par rapport au budget des honoraires études, rénovations et développement résulte principalement de l'expertise du pont sur la Petite-Glâne. Ces frais seront toutefois subventionnables lors de la phase suivante de la réfection des chemins AF.
- Le poste honoraires, études ou réfections liés au dangers naturels présente un fort dépassement budgétaire. En effet, divers travaux de consolidation ont dû être entrepris pour faire face à des risques de relâchement de certains talus. Toutefois, ces travaux sont partiellement subventionnés par la DGE, l'ECA, ainsi qu'une participation des propriétaires concernés selon les conventions en vigueur.
- Le compte remboursement de tiers regroupe les participations financières des propriétaires concernés par les dangers naturels, ainsi que la contribution cantonale pour les frais occasionnés par le passage des gens du voyage.
- Suite à la constitution d'un fonds pour ces dommages liés à la nature, nous avons en partie compensées les charges de l'année par un prélèvement sur ce fonds.

*Comptes : 3100 – 3142.000 / 3185.000 / 3185.140 / 4363.100 / 4516.300 / 4805.000*

### **34 / 35 Bâtiments du patrimoine financier et administratif sous gérance**

- La consommation d'électricité est stable par rapport aux prévisions budgétaires. En revanche, on observe une augmentation de 12% par rapport à l'exercice 2023. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation générale des tarifs de l'électricité sur le marché.
- Les charges liées à l'énergie (mazout et pellets) sont inférieures au budget 2024, ce qui traduit une stabilité des prix du marché, contrairement aux années précédentes, ce qui nous permet d'avoir une gestion plus rationnelle des commandes, fondée sur la consommation réelle plutôt que sur des achats anticipés selon les prix.
- Les revenus locatifs affichent une stabilité globale, ce qui traduit une bonne gestion de la gérance des objets mis à disposition. Le taux d'occupation est estimé à 91%.

*Nature 3123, 3124, 4231, 4271*

- Bien que les dépenses globales d'entretien relatives aux bâtiments communaux soient restées dans des proportions maîtrisées, certains immeubles ont nécessité des interventions supérieures aux prévisions budgétaires initiales. Cette variation s'explique principalement par deux facteurs, des remises en état ponctuelles et des entretiens courant liés aux changements de locataires. Ceci est le cas notamment pour les locatifs communaux de Vallamand-Dessus et Salavaux.
- Lors de l'élaboration du budget 2024, plusieurs éléments liés à la construction de l'extension du collège ont été sous-estimés. En effet, cette construction a engendré une augmentation significative des surfaces à entretenir d'où la nécessité d'acheter des machines et équipements supplémentaires ainsi que certaines remises à niveau de l'ancien bâtiment.

*Compte : 3411 – 3141.000 / 3441 – 3141.000 / 3443 – 3141.000 / 3461 – 3141.000 / 3511 – 3141.000 / 3501 – 3114.400 / 3519 – 3141.000*

## **TRAVAUX**

### **41 Service technique**

- Une majoration des charges d'environ KCHF 10 a été constatée dans le poste relatif aux équipements professionnels du personnel voirie. Cette situation découle de la fin de la collaboration avec le prestataire chargé de l'entretien et location des vêtements de travail. Il a ainsi été décidé de renouveler entièrement les tenues, engendrant un surcoût ponctuel non anticipé dans les estimations budgétaires.

*Compte 4100 – 3111.200 / 4100 – 3189.000*

## **42 Service de l'urbanisme**

- Le fort dépassement budgétaire du développement du PACom provient des ressources engagées beaucoup plus importantes qu'escomptées. Comme expliqué lors des séances du Conseil communal, nous avons dû continuellement tenir compte de nouvelles directives cantonales, introduisant une complexité accrue et des exigences techniques supplémentaires.

*Compte : 4200 – 3185.120*

## **43 - 44 Routes, parcs, promenades, cimetières**

- Les achats de matériel pour les infrastructures routières ont été supérieures aux montants prévisionnels. Cette augmentation provient de la nécessité de remplacer plusieurs dispositifs de sécurité qui présentaient des signes d'usures. Ces renouvellements, bien que non intégrés dans les prévisions budgétaires, étaient indispensables au maintien des conditions de sécurité.
- Le poste relatif à l'entretien du réseau routier présente une augmentation des dépenses liée à la finalisation de chantiers reportés de l'exercice précédent. Initialement planifiés en 2023, ces travaux n'ont pu être réalisés qu'en 2024, conformément au préavis 2024/04.
- Les coûts liés à l'entretien du parc machines ont été plus élevés que prévu. Cette variation s'explique par la difficulté inhérente à estimer ce poste de manière précise, certaines interventions ayant été nécessaires à la suite de panne imprévues ou d'usures sur des équipements spécifiques.

*Comptes : 4300 – 3114.000 / 3142.100 / 3154.000 / 4400 – 3154.000*

## **45 Déchetterie**

- Le dépassement observé dans le poste entretien machines et matériel des déchets urbains est principalement dû à des pannes majeures de compacteurs. Ces incidents ont nécessité des interventions urgentes et des frais conséquents d'entretien.
- Une hausse ponctuelle des frais liés à la gestion des déchets communaux a été enregistrée, en raison des coûts engendrés par le passage temporaire des gens du voyage sur le territoire communal.
- L'acquisition d'une benne s'est avérée nécessaire pour répondre à des impératifs opérationnels, bien qu'elle n'ait pas été incluse dans le plan financier initial.
- Les charges liées à l'élimination des déchets ont connu une augmentation non anticipée, notamment en raison de la hausse des prix de l'essence et d'un contexte économique défavorable. Bien que ce surcoût ait été difficilement estimable lors de l'élaboration du budget, il reste dans la continuité de l'exercice 2023.

*Comptes : 4510 – 3154.000 / 3188.305 / 4520 – 3114.000 / 3188.000*

#### **46 Réseau des égouts et de l'épuration**

- Le poste entretien des canalisations enregistre un dépassement conséquent. L'analyse d'un prestataire externe a permis d'identifier plusieurs problématiques telles que différentes obstructions liées à l'accumulation de calcaire, nécessitant des travaux urgents. Le préavis 2024/11 a été émis afin de permettre la réalisation de ces interventions non prévues initialement.
- Les recettes issues des taxes uniques ont dépassé les estimations budgétaires, en lien avec le volume plus élevé de projets soumis à taxation.
- Une baisse des recettes a été observée dans les taxes périodiques d'utilisation et d'entretien, consécutive à l'abaissement du tarif de CHF 1.35 à CHF 1.20.
- La vétusté des installations de la station d'épuration de Bellerive, occasionne des frais d'entretien croissants afin de répondre aux normes cantonales en vigueur. En l'attente de la mise en service de la nouvelle STEP régionale, ces charges doivent être considérées comme structurellement récurrentes.

*Comptes : 4610 – 3144.000 / 4610 – 4342.200 / 4620 3144.300*

#### **471 Port Vallamand, bâtiment Garinettes**

- La hausse des charges d'entretien du port s'explique par la mise en œuvre de recommandations issues d'un audit. Plusieurs installations portuaires ont en effet nécessité une mise en conformité avec les normes de sécurité en vigueur, entraînant des travaux urgents et non différables.

*Comptes : 4710 – 3147.000*

#### **473 Rives et cours d'eau**

- Le projet de remise à ciel ouvert du ruisseau (préavis 2019/05) n'étant pas finalisé, aucun amortissement supplémentaire et prélèvement sur fond de réserve ne sera comptabilisé sous cet exercice.

*Comptes : 4730 – 3321.000 / 4730 – 4809.000*

#### **474 Projet des rives de Salavaux**

- Les honoraires liés au PDi ont dépassé les prévisions budgétaires initiales. Toutefois, cet excédent a pu être compensé par un versement d'une subvention cantonale et la participation de communes voisines.

*Comptes : 4740 – 3185.000 / 4740 – 4362.300 / 4730 – 4516.000*

### **INSTRUCTION PUBLIQUE**

#### **52 Enseignement obligatoire HarmoS**

- La participation communale aux charges scolaires est en progression constante par rapport à l'exercice 2023. Néanmoins, cette évolution demeure inférieure aux montants prévus au budget, permettant de dégager une certaine marge par rapport aux hypothèses initiales.

- Une hausse continue est également constatée sur les charges liées au parascolaire en lien avec l'utilisation toujours plus forte des familles de notre commune.

*Compte : 5200 – 3522.200 / 3522.210 / 3522.220 / 3522.230/3522.240 /3 522.250*

## **TEMPLES ET CULTES**

### ***58 Temples et cultes***

- La participation 2023 à la paroisse catholique s'est révélée inférieure à la provision comptabilisée. Dans un souci de transparence comptable, le montant concerné a été isolé dans un compte distinct.

*Compte : 5800 – 3522.411*

## **SECURITE SOCIALE**

### ***72 Prévoyance sociale cantonale***

- Un retour financier positif de KCHF 321 relatif à l'exercice 2023 a été enregistré dans le domaine de la cohésion sociale.

*Compte : 7200 – 4515.001*

## **SERVICES INDUSTRIELS**

### ***81 Service des eaux***

- Des frais importants ont été comptabilisés en lien avec des fuites d'eau survenus au cours de l'exercice 2024. Ces dépenses bien que ponctuelles, pèsent significativement sur le compte d'exploitation du service des eaux.
- Aucun amortissement supplémentaire ou prélèvement sur fond de réserve n'ont été effectué pour le projet de Charmontel (préavis 2021/03). La fin des travaux a été reportée à fin 2025, voire printemps 2026.
- Les recettes issues de la vente d'eau ont enregistré une augmentation significative, principalement attribuable à la hausse du tarif au mètre cube, passé de CHF 1.20 à 1.35.

*Comptes : 8100 – 3144.200 / 8100 – 3321.000 / 8100 – 3329.000 / 8100 – 4351.100*

## 6. Explications des comptes de bilan

### 91 Actif

#### 102 Disponibilités

- L'actif disponible affiche une hausse notable par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la mobilisation de nouveaux emprunts destinés à financer plusieurs projets d'investissements. Toutefois, le rythme de l'avancée des travaux a été moins rapide que prévu, ce qui conduit à un maintien temporaire de la liquidité dans les comptes.

#### 911 Débiteurs

- Une légère augmentation des débiteurs est observée. Celle-ci est principalement liée aux soldes à recevoir en lien avec les taxations fiscales.

#### 912 et 914 Patrimoine financier et administratif

- Le poste du patrimoine financier enregistre une baisse par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est directement imputable à la vente des obligations BCV, acquises initialement en 2022. Pour mémoire, ce placement avait été réalisé dans le but de neutraliser les effets des taux d'intérêts bancaires négatifs (9120.020)
- L'évolution du patrimoine financier et administratif se présente en résumé dans le tableau ci-dessous. La variation détaillée des investissements se trouve dans l'annexe aux comptes.

Ces derniers ont évolué ainsi :

	Solde fin 2023	Travaux 2024	Amort linéaires	Amort suppl.	Solde au 31.12. 2024
<b>Patrimoine financier</b>					
110000 Terrains et bâtiments PF	4 101 481.00	0.00	-150 000.00	0.00	3 951 481.00
<b>Total Patrimoine financier</b>	<b>4 101 481.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-150 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3 951 481.00</b>
<b>Patrimoine administratif</b>					
210000 Ouvrage de génie civil PA	6 042 164.23	-1 330 250.33	-307 740.00	-796 317.55	3 607 856.35
220000 Bâtiments et constructions PA	10 695 943.33	3 886 660.19	-366 200.00	-100 000.00	14 116 403.52
230000 Installations des services industriels PA	5 547 637.18	1 063 190.46	0.00	0.00	6 610 827.64
240000 Forêts PA	110 402.00	0.00	0.00	0.00	110 402.00
250000 Mobilier, machines et véhicules PA	271 604.15	91 360.88	-62 440.00	0.00	300 525.03
260000 Subventions et participations PA	38 850.00	0.00	-6 500.00	-32 350.00	0.00
<b>Total Patrimoine administratif</b>	<b>22 706 600.89</b>	<b>3 710 961.20</b>	<b>-742 880.00</b>	<b>-928 667.55</b>	<b>24 746 014.54</b>

### 92 Passif

#### 920 Engagements courants

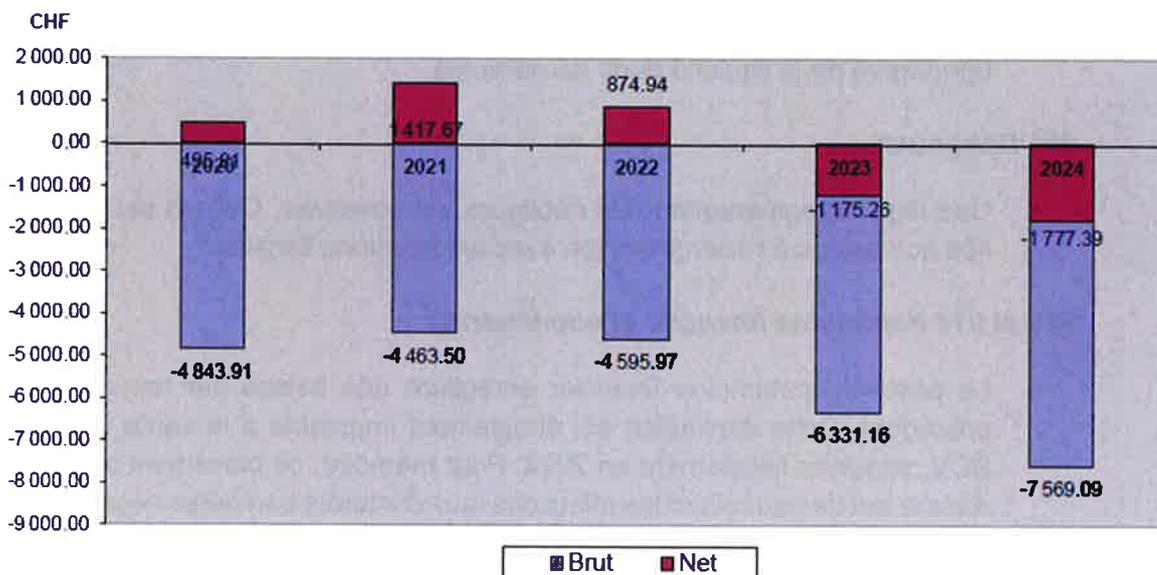
- Les engagements courants demeurent globalement stables par rapport à l'exercice précédent, ce qui traduit une gestion régulière des charges à court terme. Toutefois, le montant des créanciers au 31 décembre reste élevé, en raison des importants engagements liés aux investissements en cours.

## 922 Emprunts

L'endettement brut a augmenté par rapport à l'exercice précédent au vu des nombreux gros investissements lancés. Le fait d'avoir par le passé un endettement net positif était exceptionnel pour une commune.

### Evolution de l'endettement par habitant

(brut = engagements au bilan par habitant / net = endettement brut moins les actifs financiers)



## 928 Fonds de réserve

- Une diminution des fonds de réserves est observée en comparaison avec l'exercice précédent. Cette évolution s'explique en partie par l'adaptation progressive aux nouvelles règles comptables MCH2. En effet, seuls les financements spéciaux liés à l'eau potable et à l'épuration seront autorisés à moyen terme. Les autres fonds seront fortement limités voire dissouts.

## 7. Comptes affectés

Ci-dessous, les comptes affectés (équilibrés) démontrant les degrés de couverture de ces comptes en fin d'année. Nous pouvons constater un besoin de hausser les taxes liées à la distribution de l'eau dont le taux va baisser si nous ne prenons des mesures. S'agissant de l'épuration, le fonds de réserve est actuellement suffisamment bien doté. :

	Domaines	Produits	Charges	Ecart	Taux de couverture	Couverture cible
16	Tourisme	312 806	346 618	-33 812	90.25%	100.00%
45	Ordures ménagères	402 849	488 143	-85 295	82.53%	75.00%
46	Epuration	578 072	812 199	-234 127	71.17%	100.00%
81	Eau	511 246	625 619	-114 373	81.72%	100.00%
	<b>TOTAL</b>	<b>1 804 973</b>	<b>2 272 580</b>	<b>-467 606</b>	<b>79.42%</b>	

## 8. Péréquation financière

Ci-dessous, le tableau des comptes liés à la péréquation financière (directe et indirecte) permet de constater le coût global pour la commune :

Niveau de péréquation	2022 (définitif)	2023 (définitif)	2024 (provisoire)
<b>Participation à la cohésion sociale</b>	<b>1 893 191</b>	<b>1 931 488</b>	<b>1 734 493</b>
<b>Péréquation directe</b>	<b>-228 283</b>	<b>-98 329</b>	<b>-303 019</b>
<b>Réforme policière</b>	<b>352 481</b>	<b>377 836</b>	<b>365 338</b>
<b>Total</b>	<b>2 017 389</b>	<b>2 210 995</b>	<b>1 796 812</b>

## 9. Synthèse du résultat comptable

En résumé, les comptes 2023 de la commune de Vully-les-Lacs se présentent comme suit :

- Total des charges CHF 20'689'699.70
- Total des revenus CHF 20'942'705.19
- **Excédent de revenus CHF 253'005.49**

## 10. Conclusions

Fondées sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité vous propose, dès lors, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil communal de Vully-les-Lacs**

- vu le préavis municipal no 2025 / 07,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **Décide**

- d'accepter les comptes tels que présentés.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 7 mai 2024,

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :



Michel Verdon



La Secrétaire :



Emilie Savary

Municipal délégué : M. François Haenni

**Annexes :**

Rapport de l'organe de révision et les comptes de fonctionnement, bilan, tableau d'investissements et engagement hors bilan